



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
FRANCHE COMTÉ

**Bastien REMY - Stagiaire "Oiseaux prairiaux"**

**Ligue pour la Protection des Oiseaux Franche-Comté**

Maison de l'environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin – 25000 Besançon

[bastien.remy@lpo.fr](mailto:bastien.remy@lpo.fr)

Tél : 03 81 50 43 10 - Portable : 07 87 08 10 44

## Sauvegarde des oiseaux des milieux agricoles

### Le saviez-vous ?

Le courlis cendré et le vanneau huppé sont des oiseaux emblématiques des milieux agricoles. En Franche-Comté ils sont visibles de fin février à fin août. Le vanneau pouvant être observé également pendant l'hiver, formant des groupes sociaux dans les champs. Ces deux espèces affectionnent les vallées humides. Le courlis préférera installer son nid dans les prairies de fauche ou les pâtures, quant au vanneau, les parcelles cultivées lui conviendront davantage.



Courlis cendré : *Numenius arquata*



Vanneau huppé : *Vanellus vanellus*

### Des espèces en déclin ...

Depuis plusieurs années, les populations de vanneaux huppés et de courlis cendrés diminuent. Ces oiseaux rares nichent et se nourrissent dans les prairies et les cultures. Depuis 2011, la LPO Franche-Comté a mis en place un "Plan Régional de Conservation" pour sauvegarder ces oiseaux des zones humides agricoles. Ce programme a pour objectif la surveillance et la protection, en lien avec les agriculteurs, des nichées de vanneaux et de courlis mais aussi d'autres espèces liées au même milieu, telles que le râle des genêts, le pipit farlouse et le tarier des prés, mais aussi la bécassine des marais et la marouette ponctuée.

### Quelles mesures ?

Les nids de vanneaux, présents essentiellement en labours dans notre région, sont protégés par piquetage d'une petite zone à contourner. Dans le cas du courlis et des autres espèces nichant dans les prairies de fauche, il est nécessaire de prendre en compte le calendrier des fenaisons et de mettre en place d'éventuels retards de fauche (15 juin, 1er ou 15 juillet) avec l'exploitant, associés si possible à une fauche centrifuge, au maintien de bandes refuges et à une réduction de la vitesse de fauche.

### Appel à contribution

**Vous êtes habitant ou agriculteur sur ces secteurs : n'hésitez pas à nous faire part de vos observations et / ou de votre souhait d'être accompagné dans la mise en place de mesures de protection en faveur de ces oiseaux des prairies.**



Exemple de mesure de protection



Nid de vanneau huppé

### Bilan 2018

- 26 agriculteurs contactés et sensibilisés
- 33 couples suivis, 17 nids de vanneaux huppés protégés
- 8 couples de courlis cendrés suivis, 7 nids protégés

Depuis le démarrage du programme en 2011, le nombre de nichées suivies et protégées augmente, de même que le nombre d'agriculteurs partenaires. C'est avec ce bilan positif que la LPO Franche-Comté poursuit l'opération cette année encore sur notamment **la basse et la moyenne vallée de l'Ognon, la vallée du Durgeon, de la Seille, de la Vallière et partout où il sera nécessaire d'intervenir pour aider au succès de reproduction de ces espèces.**